



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 30 avril 2021

VIVE LE 1^{er} MAI 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES TRAVAILLEURS !

Le 1^{er} mai 2021, la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe avec 10 autres organisations syndicales appelle à un rassemblement physique pour manifester à Pointe-à-Pitre. Il est important pour tous nos mandants qui le peuvent d'être présents pour, à la fois, dénoncer les conditions des travailleurs, des privés d'emploi et des retraités qui ne cessent de se dégrader et contrer les nouvelles attaques du gouvernement en vigueur et à venir.

En 2020, confinement ou pas, nos camarades ont mené des luttes :

- **Contre les licenciements** à ALIZÉ TRANSPORT, SA PAJAMANDY, ÉNERGIE ANTILLES, Antilles Sûreté Guadeloupe (ASG) Prestation Service Caraïbes (PSC), DATEX, La Guadeloupéenne de Distribution (LGD But La Jaille), au Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) ;
- **Contre la remise en cause des accords signés** à NICOLLIN ANTILLES, au Crédit-Agricole ;
- **Contre la répression patronale** à ARCÉLOR MITAL ;
- **Contre la gestion de la direction de l'association WILL ACADEMY** ;
- **Pour l'amélioration des conditions de travail** au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG), à la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbes (CAGSC), commune de Bouillante, Caisse Générale de Sécurité Sociale, Régie des Eaux de Sainte-Rose, Clinique des Eaux-Clares, au bureau de Poste de Sainte-Rose, à l'Université Antilles, aux Impôts, à Super U Saint-Jules ;
- **Pour l'exécution des décisions de justice rendues contre** la SA BOIS-DEBOUT et EARL LES FOUGÈRES.

Sous prétexte d'épidémie, les ordonnances gouvernementales et les décrets sont légions. D'un côté, l'Etat verse des sommes faramineuses aux grands patrons soi-disant pour les aider à maintenir et développer l'emploi alors que les licenciements augmentent.

Une fois de plus des milliards volés dans nos poches vont grossir les coffres forts des plus riches. De l'autre, la classe ouvrière subit des attaques d'une grande ampleur.

L'argent destiné aux services publics, les subventions aux collectivités, les prestations de sécurité sociale et d'une manière générale tout ce qui est utile à la population vont directement dans les coffres-forts des capitalistes.

Exemple : 10 milliards d'euros accordés à Air-France qui va licencier plus de 4 000 salariés avant 2022.

Un nombre important de salariés sont privés de salaire alors qu'ils ne sont pas licenciés. Les licenciements sont de plus en plus nombreux.

Les dispositions de l'assurance chômage applicables au 1^{er} juillet 2021, auront pour conséquence une nouvelle baisse des allocations chômage pour la très grande majorité des demandeurs d'emploi.

La hausse des prix des produits de première nécessité, particulièrement ceux des produits pétroliers, réduit le pouvoir d'achat des travailleurs, des privés d'emploi et des retraités.

Nous devons amplifier la lutte sur le terrain pour faire reculer le patronat et le gouvernement. Pour renforcer la solidarité auprès de nos camarades :

- De **NICOLLIN ANTILLES** car les engagements pris à l'issue de la grève du mois d'octobre 2020 n'ont pas été respectés ;
- Du Centre de Gestion des **Œuvres Sociales Hospitalières** ;
- De la Chambre d'Agriculture ;
- De l'eau et de l'assainissement, pour le maintien des emplois ;
- De notre camarade FIFI pour son maintien à son poste au CHU ;
- Des contractuels pour la titularisation de tous, notamment au CHU ;

Pour le respect strict des mesures de sécurité contre le corona virus avec la distribution d'au moins deux masques homologués par jour, de gel hydro alcoolique et de l'eau dans les robinets dans toutes les entreprises et administrations ;

Pour le maintien de l'activité sucrière à Marie-Galante avec la réparation immédiate de l'usine ;

Pour le maintien intégral des salaires en cas de chômage partiel ;

Contre la répression syndicale ;

Contre la prescription de l'empoisonnement au chlordécone.

Le premier mai 2021, avec la C.G.T.G. manifestons massivement à Pointe-à-Pitre pour dire :

A BAS LE CHÔMAGE DE MASSE ! A BAS LA BAISSSE DE NOS SALAIRES ! A BAS LA RÉPRESSION PATRONALE ET JUDICIAIRE !

Nous, travailleurs, refusons de continuer à payer la crise du système capitaliste !

TRAVAILLEURS, JEUNES, CHÔMEURS, RETRAITÉS, LUTTONS TOUS ENSEMBLE FACE AU PATRONAT ET À L'ÉTAT !

**RASSEMBLEMENT A 8H30
MAIRIE DE POINTE-A-PITRE**

Important : Mardi 11 mai 2021 à 14H30 à Basse-Terre procès en appel contre EARL BANAMAX sur le travail dissimulé.